

Vue d'ensemble

Auteur : Sébastien Pons (Insee)

La logistique : un maillon essentiel du fonctionnement de l'économie, en Bretagne comme ailleurs

Avec le développement et la diversification des échanges, sur une échelle territoriale élargie, voire mondialisée, la logistique constitue l'un des ressorts de l'activité économique. L'association française pour la logistique (Aslog) la définit comme "l'ensemble des activités ayant pour but la mise en place, au moindre coût, d'une quantité de produit à l'endroit et au moment où la demande existe". La logistique organise et réalise ainsi l'acheminement des produits jusqu'au consommateur. En amont, tout au long du processus de production, elle répond aux besoins d'approvisionnement ou de livraison des entreprises. À l'origine dédiées au transport de marchandises, les fonctions logistiques se retrouvent aussi dans l'industrie et les services. Par ailleurs, la logistique apparaît comme l'un des déterminants du développement du commerce en ligne.

Au quotidien, les activités logistiques les plus visibles en Bretagne sont celles des transports, principalement par voie routière, de l'entreposage et du conditionnement.

En raison du large spectre des activités logistiques, il est nécessaire de décliner l'analyse selon deux approches complémentaires.

La première repose largement sur une vision sectorielle en grands domaines : les

logistiques terrestre, aérienne, portuaire et maritime, l'affrètement et l'organisation des transports, le conditionnement et l'entreposage et, enfin, les services (*méthodologie*). Dans cette approche, les établissements de la logistique fournissent des services, pour eux-mêmes ou d'autres établissements. Il en ressort principalement l'importance du transport routier en Bretagne, en lien avec la géographie de la région et sa situation périphérique dans l'espace national (*fiche 2.1*). Les spécificités de l'économie régionale, s'agissant notamment de l'importance des secteurs agricoles et de l'industrie agroalimentaire, se reflètent dans la localisation des principaux établissements de la logistique, en termes d'emploi (*fiche 2.2, source Insee 2014*) ou de types de marchandises transportées (*fiche 2.3, source Sdes 2016*).

L'approche par les métiers permet de compléter la vision sectorielle de la logistique

Une seconde approche, portant sur les métiers de la logistique (*figures 3.1 et 3.2*), s'avère nécessaire. En effet, les fonctions logistiques irriguent l'ensemble de l'appareil productif, notamment dans les secteurs du commerce et de l'industrie. Au total, 25 métiers sont ainsi pris en compte pour cerner les professions de la logistique.

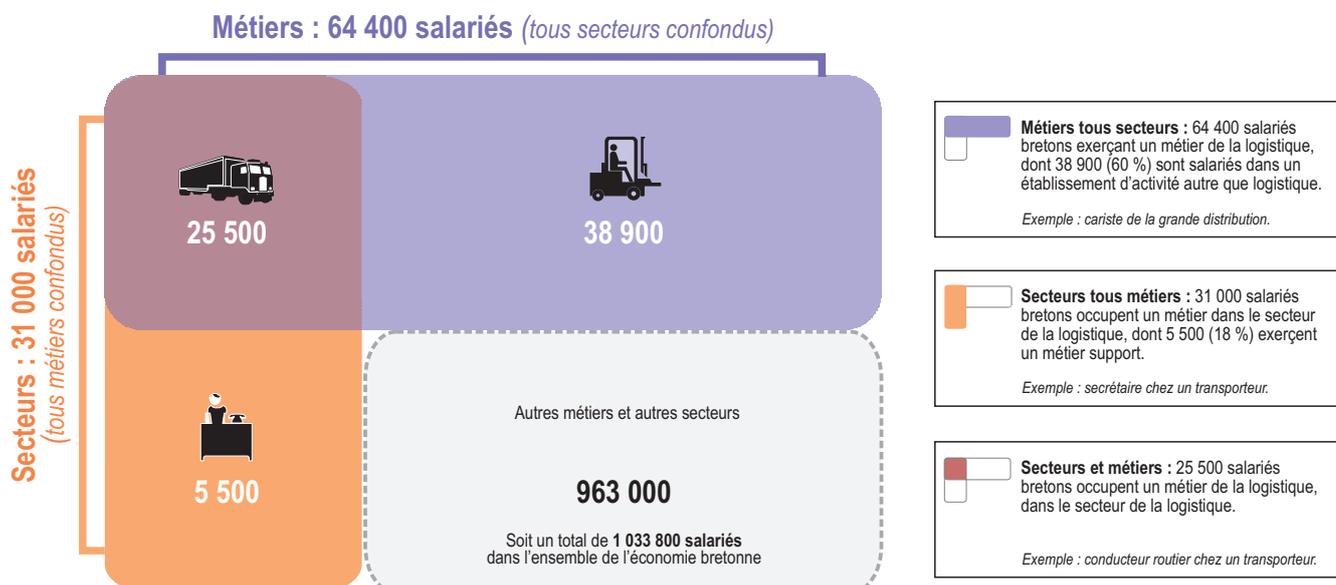
Parmi les salariés exerçant ces métiers, figurent majoritairement des chauffeurs

routiers et grands routiers, des conducteurs livreurs et coursiers ou des magasiniers qualifiés (*fiche 3.1*). Par ailleurs, il apparaît un besoin de renouvellement de ces salariés dans les prochaines années, en raison du nombre important de départs à la retraite à venir. Ces métiers sont en outre très peu féminisés, en Bretagne comme plus largement en France (*fiche 3.2*).

Les emplois de la logistique : majoritairement pour compte propre

En Bretagne, 64 400 salariés exercent un métier de la logistique à la fin 2014 (*figure 1*), hors emplois intérimaires. La majorité de ces salariés (38 900) sont employés au sein des établissements non logistiques. Il s'agit par exemple des caristes dans la grande distribution, mais aussi des magasiniers dans l'industrie. Les 25 500 autres salariés ont pour employeurs des établissements de la logistique. Parmi ceux-ci, figurent en premier lieu les conducteurs routiers travaillant dans le secteur du transport. Pour compléter ce tableau, il faut ajouter les 5 500 emplois support dans ces établissements, par exemple ceux de secrétariat ou de comptabilité. Les établissements logistiques de Bretagne emploient ainsi 31 000 salariés pour un peu plus de 1 030 000 salariés au total dans la région à la fin 2014. ■

1 Deux approches complémentaires de la logistique



Source : Insee, DADS 2014, emploi salarié hors intérim en fin d'année. Données arrondies à la centaine.